



Offre de recrutement :

Chargé de projet urbanisme, aménagement et environnement

Placé directement sous l'autorité de la directrice générale des services, le chargé de projet urbanisme, aménagement et environnement sera en charge de la mise en œuvre et du suivi des politiques publiques en matière d'urbanisation, d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement sur la commune du Pouget.

L'agent intervient en matière d'urbanisme opérationnel, en lien avec le service instructeur du droit des sols intercommunal, dans le cadre du service mutualisé. Il pré-instruit les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme et en assure le suivi administratif et réglementaire.

Il assure le suivi de l'exécution du plan local d'urbanisme sur la commune dans le cadre des opérations d'aménagement portées par des opérateurs privés ou publics.

En termes d'urbanisme de projet, l'agent participe à l'élaboration et à l'évolution des documents d'urbanisme et de planification. Il accompagne les élus dans la mise en œuvre du projet urbain de la commune et sa traduction dans les différentes opérations d'aménagement.

Il suit et oriente les projets d'aménagement et mobilise les financements nécessaires auprès des partenaires financiers en lien avec la responsable des finances.

En tant que coordonnateur des projets en matière d'aménagement et d'environnement, l'agent assure la programmation technique et financière ainsi que la mise en œuvre des travaux d'aménagement et projets structurants, dans une approche transversale.

Descriptif des missions :

Ses missions intégreront les tâches suivantes :

1-Suivi et pilotage d'études stratégiques, conduite opérationnelle des projets structurants portés par la commune :

L'agent sera en charge du suivi administratif, technique et financier de tous les projets structurants portés sur la commune, notamment :

- Schéma de circulation et de stationnement
- Etude urbaine
- Projet de redéploiement des équipements sportifs
- Requalification du groupe scolaire
- Etude d'optimisation énergétique des bâtiments publics
- Projet de déploiement de la vidéo protection, en lien avec la police municipale
- Application et suivi du plan local d'urbanisme
- Suivi et exécution des projets de mise en accessibilité de bâtiments communaux

Pour chaque projet, cela implique l'application d'outils de gestion de projet notamment : gestion et évaluation de la qualité des services rendus, mise en place de tableaux de bords afin de quantifier les travaux réalisés et à venir, contrôler et rendre compte de l'avancée des travaux. Ce travail sera fait en lien avec le responsable de l'équipe technique.

2- Suivi des projets portés sur le territoire communal par des opérateurs externes, notamment :

- Urbanisme règlementaire suivi des documents d'urbanisme règlementaires
- Urbanisme opérationnel : suivi des permis d'aménager : respect du volet règlementaire et exécution du projet, interface avec les aménageurs pour l'orientation stratégique des projets, vérification des conformités avec le PLU
- Intervention d'autres collectivités : suivi des opérations de travaux
- Suivi des opérations partenariales : Hérault Energie, bailleurs sociaux

3- Coordination urbanisme règlementaire et urbanisme de projet

La commune adhère au service d'instruction du droit des sols mutualisé auprès de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. L'agent sera en charge du suivi des autorisation d'urbanisme en lien avec les services intercommunaux.

- Rôle d'assistance et de conseil auprès du public,
- Gestion administrative et pré-instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme,
- Suivi des dossiers et préparation des commissions d'urbanisme,
- Suivi des ouvertures et achèvements de travaux, des conformités en lien avec la police municipale
- • Instruction des DIA
- Suivi des contentieux (recours, infractions en matière d'urbanisme et de publicité),
- Suivi des procédures d'élaboration et de révision des documents d'urbanisme
- préparation de la CCID

4- Structuration et animation de la politique environnementale de la commune :

L'agent sera en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique environnementale de la commune, à travers toute action visant à améliorer le bilan carbone, l'optimisation énergétique et la préservation de la biodiversité dans un objectif de long terme.

Il assurera également le suivi des actions engagées, notamment :

- Pilotage du Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles
- Création et structuration des jardins partagés
- Toute autre action en lien avec la politique environnementale

5- Gestion et valorisation du patrimoine foncier et bâti de la commune :

L'agent sera en charge du suivi et de la valorisation du patrimoine communal.

- Planification de l'entretien et valorisation du patrimoine bâti de la commune
- Mise en œuvre du programme de restauration des appartements communaux
- Valorisation du foncier agricole
- Elaboration et suivi de la stratégie foncière

6 -Ingénierie financière :

L'agent sera en charge du volet financier lié aux opérations d'investissements, en matière de recettes et de dépenses :

- Elaboration et suivi des dossiers de consultation des entreprises.
- Veille sur les opportunités financières
- Montage des dossiers de demande de financement en lien avec la responsable finance
- Suivi budgétaire des opérations d'investissement, intégrant les subventions
- Pilotage de la programmation pluriannuelle d'investissement

7- Sécurisation des projets et des équipements

L'agent sera en charge de la sécurisation des équipements de la commune :

- Veille règlementaire
- Suivi des équipements recevant du public
- Mise en conformité et participation des commissions de sécurité
- Suivi des équipements de sécurité et des EPI

8 - Polyvalence administrative

L'équipe administrative communale étant réduite, il sera demandé à l'agent de participer à des tâches administratives variées ; notamment élaboration des actes d'état civil et la gestion du cimetière.

Profils recherchés :

SAVOIR FAIRE

- Connaitre le fonctionnement, l'organisation et l'environnement d'une commune
- Savoir organiser et optimiser son temps et travailler en équipe
- Maitriser les normes techniques dans les différents domaines de technicité du service
- Lire et analyser différents types de plans et documents d'urbanisme
- Savoir accueillir et renseigner les pétitionnaires et le public vers le service compétent (ABF, CAUE...)
- Maitriser les logiciels informatiques et logiciels métiers
- Etre en capacité de piloter, coordonner et évaluer une politique publique

SAVOIR ETRE

- Maitriser les techniques de communication ;
- Être rigoureux, organisé, méthodique, efficace ;
- Savoir animer un groupe de travail et organiser le travail des commissions d'élus.
- Capacité d'anticipation et d'organisation de tâches complexe, intégrant des notions de programmation techniques et financières
- Être réactif et disponible ;

TEMPS DE TRAVAIL : Complet, 35 heures hebdomadaire

Poste à pourvoir le 15 décembre 2021

Date limite de candidature : **1^{er} décembre 2021**

Emploi permanent

Grade : poste ouvert sur un grade de catégorie B (filiale technique ou administrative). Toute candidature sera néanmoins étudiée, la priorité étant accordé à l'expérience et aux compétences en lien avec la fiche de poste.